

Caisse de pension  
du Credit Suisse Group (Suisse)

CREDIT SUISSE 

# Rapport annuel 2019

## Version brève



# Sommaire

## Placements

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) mise depuis de nombreuses années avec succès sur la combinaison d'un solide portefeuille de base et d'une gestion overlay dynamique. Après la très bonne année 2017 (+9,0%), nous avons pu préserver une grande partie de la substance au cours de l'année difficile de 2018 (-2,2%) et profiter des solides rendements sur les marchés des capitaux en 2019. Nous avons posé les jalons au quatrième trimestre 2018 et avons enregistré l'une des meilleures performances dans l'histoire de notre Caisse de pension en 2019 (+11,3%).

Le Conseil de fondation est convaincu de l'importance d'un investissement durable qui prend en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). C'est la raison pour laquelle l'ancien Voting Committee (Comité de droit de vote) a fusionné avec le groupe de travail ESG au cours de l'exercice sous revue et s'appelle désormais ESG Committee. Ce comité a élaboré sa propre politique de vote pour l'exercice du droit de vote relatif aux actions suisses. Le comportement de vote est présenté en détail sur le site Internet de la Caisse de pension. En outre, deux entreprises ont été ajoutées à la liste d'exclusion. La liste d'exclusion de la Caisse de pension s'appuie sur celle de l'Association suisse pour des investissements responsables.

## Affectation de la performance: rémunération des avoirs de vieillesse

Le Conseil de fondation accorde plus d'importance à la sécurité découlant de la constitution de réserves de fluctuation et de réserves techniques qu'à la participation directe des assurés actifs à la performance. Sur les 11,3% de la performance des placements, environ 8,0% étaient déjà nécessaires pour la baisse du taux

actuariel des engagements de rentes et la réévaluation des pertes sur retraites. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a approuvé un taux d'intérêt de 2,25% pour la rémunération des avoirs de vieillesse au cours de l'exercice 2019. En parallèle, le taux d'intérêt prospectif pour l'année 2020 a été fixé à 1,0%.

## Plan de prévoyance «1e»

La Caisse de pension s'est penchée de manière intensive sur l'évolution de l'épargne constitutive de capital existante vers un plan «1e»: le nouveau plan «1e» offre aux assurés dont le salaire annuel fixe soumis à l'AVS est supérieur à CHF 127'980 la possibilité de choisir l'une des six stratégies de placement pour leur fortune de prévoyance. Le profil de risque personnel et le choix de la stratégie de placement peuvent être définis via le portail MyPension réservé aux assurés depuis la mi-août 2019. Le portail a été considérablement enrichi en vue de l'introduction du plan «1e» en janvier 2020. Il satisfait à des exigences élevées en matière de sécurité et de protection des données, notamment grâce à une authentification à deux facteurs.

## CAISSE DE PENSION DU CREDIT SUISSE GROUP (SUISSE)

La direction:  
Martin Wagner, gérant  
Guido Bächli, Chief Investment Officer  
Matthias Hochrein, Chief Operating Officer  
Roger Nigg, Chief Pension Services  
Sebastian Krejci, Chief Risk Officer

La présente version brève du rapport annuel comprend les principaux faits, chiffres et événements qui ont marqué l'exercice 2019. La version détaillée du rapport annuel est disponible sur le site Internet de la Caisse de pension à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).



## 2 Chiffres-clés

3 Bilan et compte d'exploitation

4 Rémunération des avoirs de vieillesse

5 Degré de couverture

6 Performance

7 Placements



## 8 Effectif des assurés

9 Assurés actifs

10 Bénéficiaires de rente

11 Bénéficiaires de rente selon l'âge



## 12 Qui sommes-nous?

12 Introduction du plan «1e»

13 Bon à savoir

14 Conseil de fondation

# Chiffres-clés

Degré de couverture

116,4%

Somme du bilan

CHF 17,9 mrd

Performance

11,3%

Réserve de fluctuation

CHF 2,4 mrd

Taux d'intérêt technique

1,4%

Bilan	2019 en millions de CHF	2018 en millions de CHF
Somme du bilan	17'869	16'342
Capital de prévoyance des assurés actifs	6'373	6'161
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	8'173	7'827
Provisions techniques	617	355
Réserve de fluctuation	2'430	1'736

Compte d'exploitation	2019 en millions de CHF	2018 en millions de CHF
Cotisations salariés	205	205
Cotisations employeur	394	396
Rachats	104	112
Produit net des placements de la fortune	1'792	411
Prestation de libre passage en cas de départ	446	545
Rentes de vieillesse versées	418	418
Rentes de conjoint versées	63	62
Rentes d'invalidité versées	23	23

Avec une somme au bilan de quelque CHF 17,9 mrd, plus de 17'700 assurés actifs et plus de 11'200 bénéficiaires de rente, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) compte parmi les plus importantes caisses de pension de Suisse. Après une année de placement 2018 difficile, la Caisse de pension a réussi à réaliser une performance réjouissante de +11,3% en 2019.

Le produit net des placements de la fortune a quadruplé par rapport à l'année précédente et la somme du bilan a augmenté de CHF 1,5 mrd. La réserve de fluctuation a été réalimentée de près de CHF 700 mio. après une perte de CHF 500 mio. en 2018.

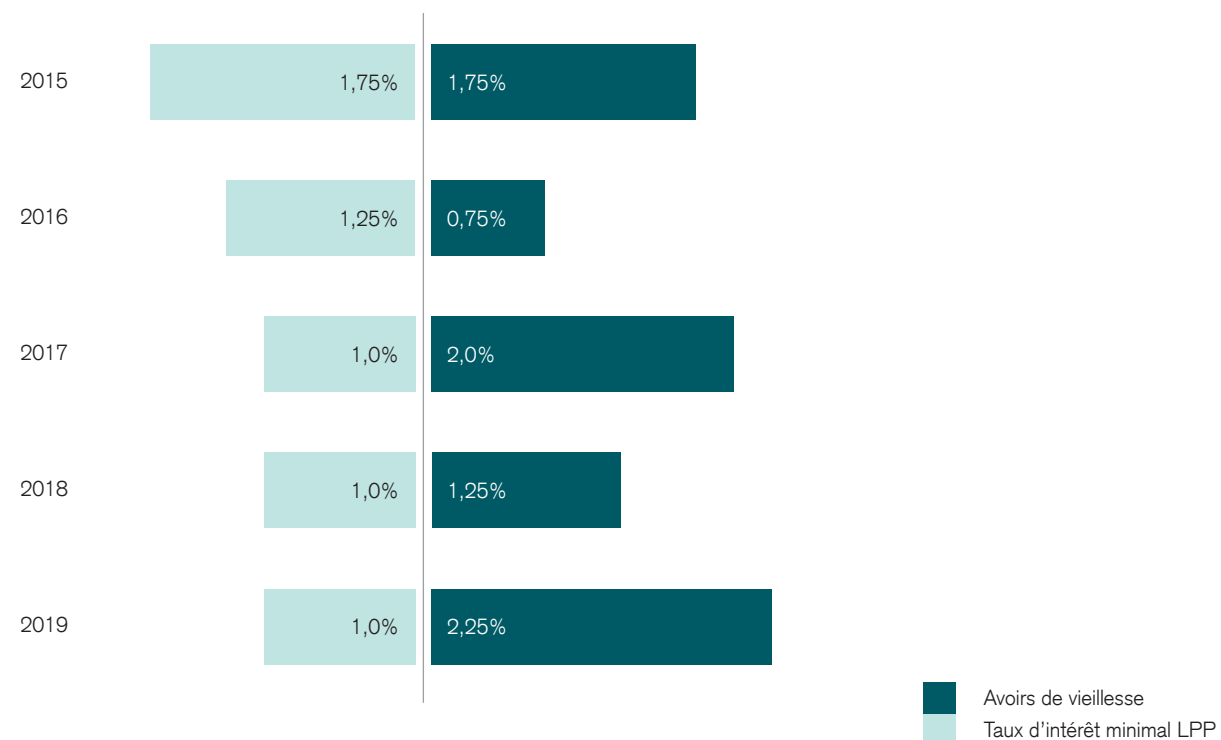




# Rémunération des avoirs de vieillesse

Le Conseil de fondation de la Caisse de pension a approuvé un taux d'intérêt de 2,25% pour la rémunération des avoirs de vieillesse au cours de l'exercice 2019. Le taux d'intérêt minimal LPP s'élève à 1,0%.

La rémunération des avoirs de vieillesse par rapport au taux d'intérêt minimal LPP, de 2015 à 2019

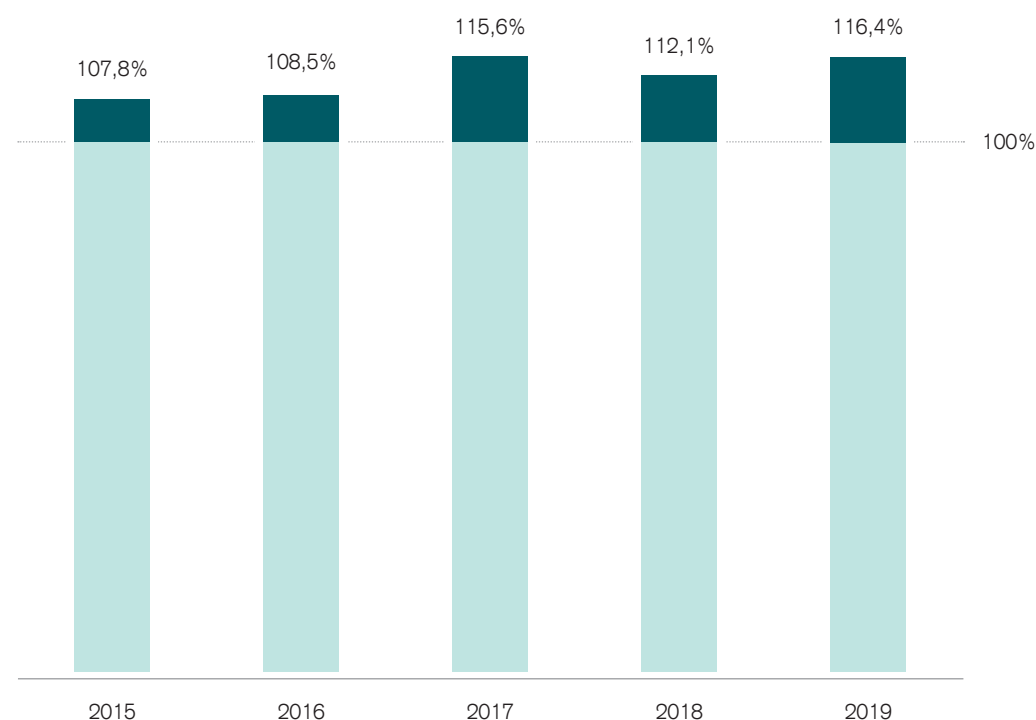


En tant qu'institution de prévoyance enveloppante, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) rémunère au taux d'intérêt défini par le Conseil de fondation l'ensemble des avoirs de vieillesse, y compris la part dépassant le minimum légal. Le Conseil de fondation accorde plus d'importance à la sécurité découlant de la constitution de réserves de fluctuation et de réserves techniques qu'à la participation directe des assurés actifs à la performance. Dans ce contexte, le Conseil de fondation a approuvé un taux d'intérêt de 2,25% pour la rémunération des avoirs de vieillesse au cours de l'exercice 2019.

# Degré de couverture

Le degré de couverture s'élève à 116,4% à la fin 2019, il est donc en nette hausse alors qu'il s'établissait encore à 112,1% à la fin 2018.

Degré de couverture 2015 à 2019



Le degré de couverture renseigne sur le niveau de couverture des obligations de la Caisse de pension par les valeurs patrimoniales. Le degré de couverture s'élève à 116,4% à la fin 2019. Les réserves de fluctuation de valeur ont été reconstituées et la valeur cible de 16% a été atteinte. Pour la première fois depuis de nombreuses années, la Caisse de pension fait état de fonds libres et dispose ainsi d'une capacité illimitée à assumer des risques.

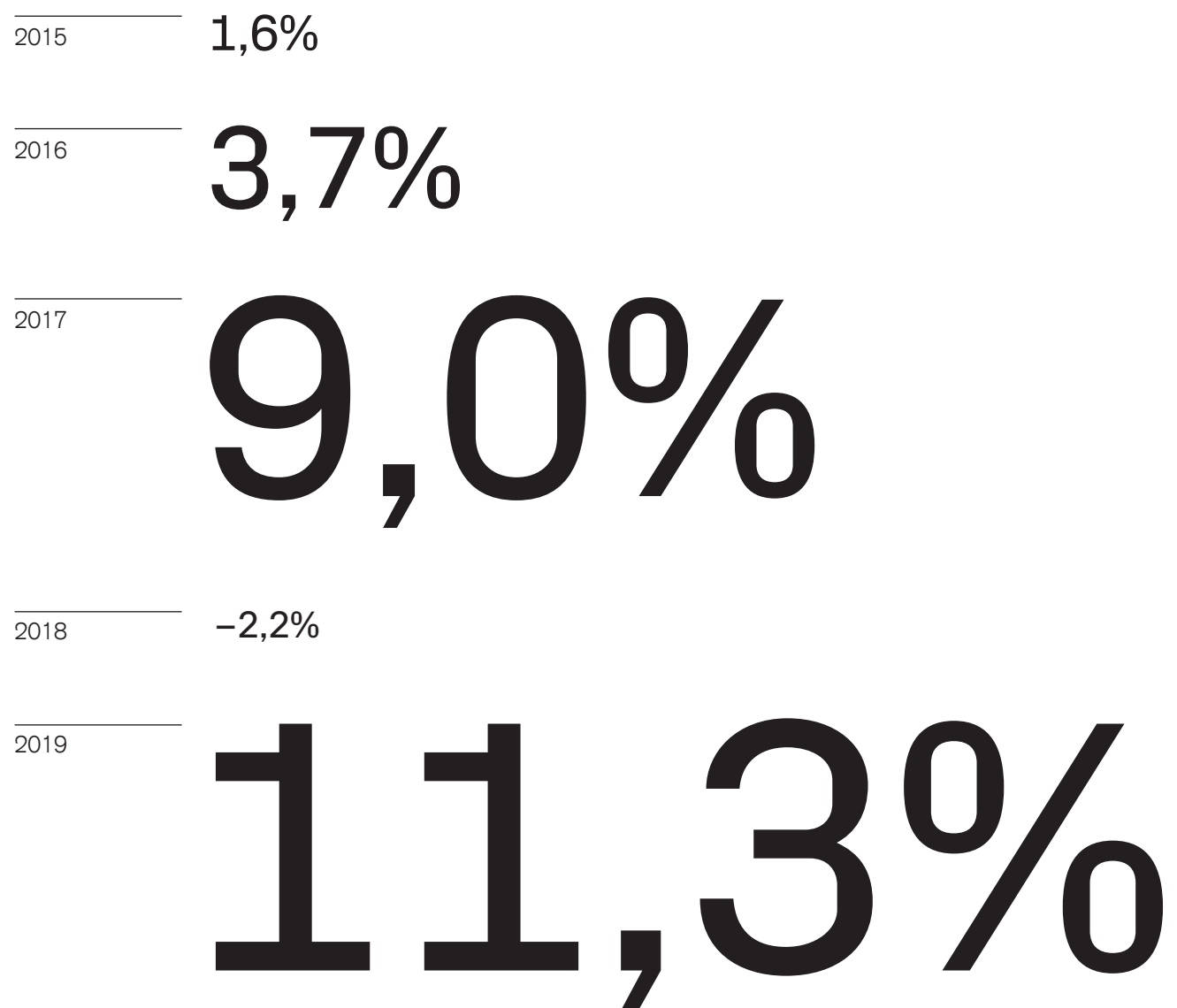
## Compensation du renchérissement pour les bénéficiaires de rente

Le Conseil de fondation examine chaque année l'opportunité d'octroyer une allocation de renchérissement. Dans le contexte, installé depuis de longues années maintenant, d'une inflation historiquement faible, le Conseil de fondation a décidé de ne pas octroyer de

nouvelle allocation de renchérissement sur les rentes au 1<sup>er</sup> janvier 2019. La dernière adaptation des rentes a eu lieu le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Depuis lors, le renchérissement cumulé a été de 2,4%.

# Performance

Au cours de l'exercice 2019, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a réalisé une performance de 11,3% (année précédente -2,2%).

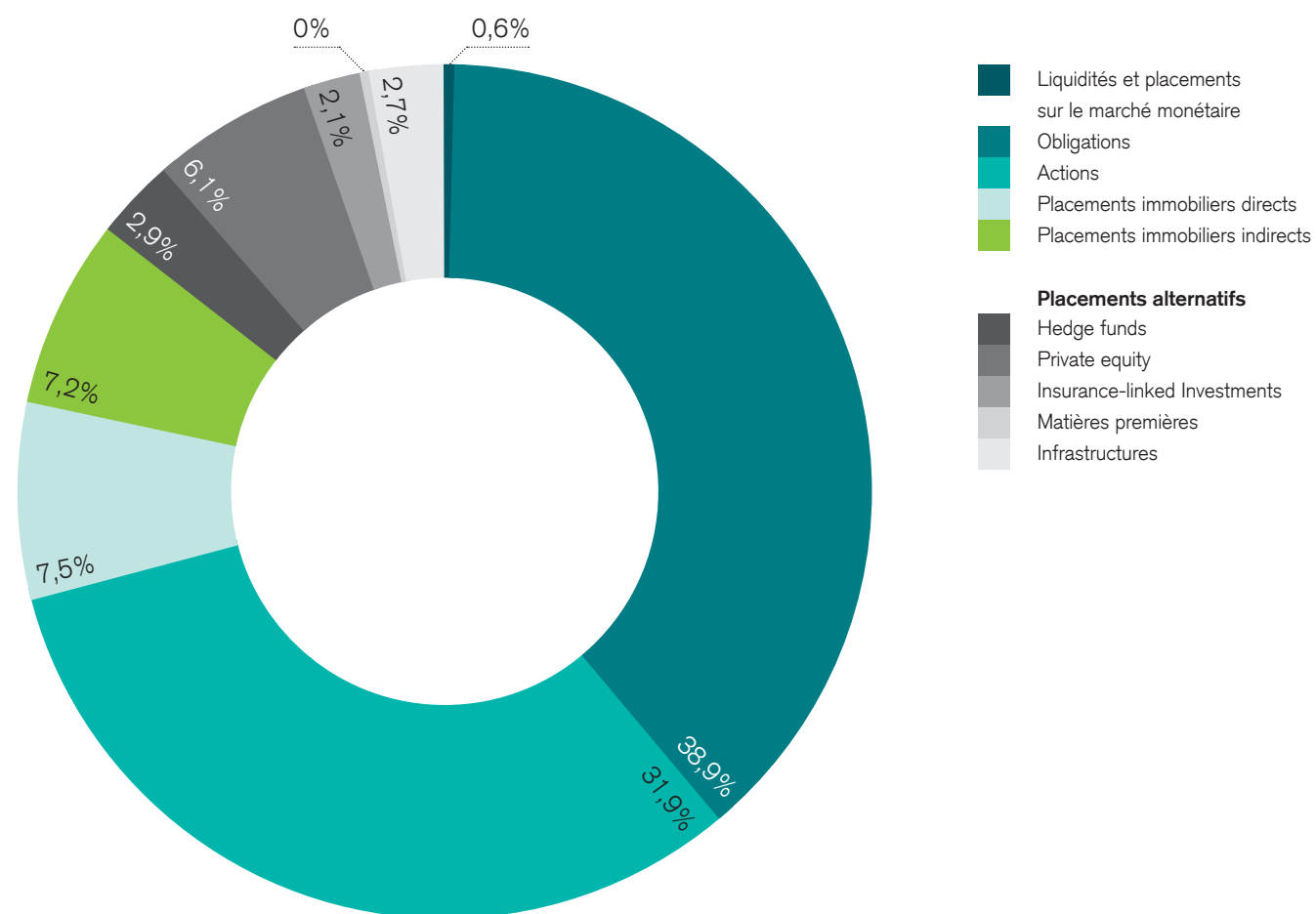


La Caisse de pension mise depuis de nombreuses années avec succès sur la combinaison d'un solide portefeuille de base et d'une gestion overlay dynamique. Après la très bonne année 2017 (+9,0%), elle a pu préserver une grande partie de la substance au cours de l'année difficile de 2018 (-2,2%) et profiter des solides rendements sur les marchés des capitaux en 2019. En enregistrant une progression de 11,3% en 2019, la Caisse de pension a réalisé l'un des meilleurs rendements de son histoire.

# Placements

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) dispose d'un portefeuille largement diversifié.

Catégories de placement au 31 décembre 2019



La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) mène chaque année une étude détaillée Asset and Liability Management. Celle-ci examine si la fortune de placement et les obligations de prévoyance sont harmonisées à moyen et à long terme. Cette étude constitue la base de la définition de la stratégie de placement, qui tient compte de la capacité et de la disposition à assumer des risques, ainsi que des objectifs de prestations de la Caisse de pension.

# Effectif des assurés

Pour la première fois depuis deux ans, le nombre d'assurés actifs a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, tandis que le nombre de bénéficiaires de rente a encore légèrement baissé.

Effectif des assurés au 31 décembre 2019

Assurés actifs  
**17'736**

Bénéficiaires de rente  
**11'227**

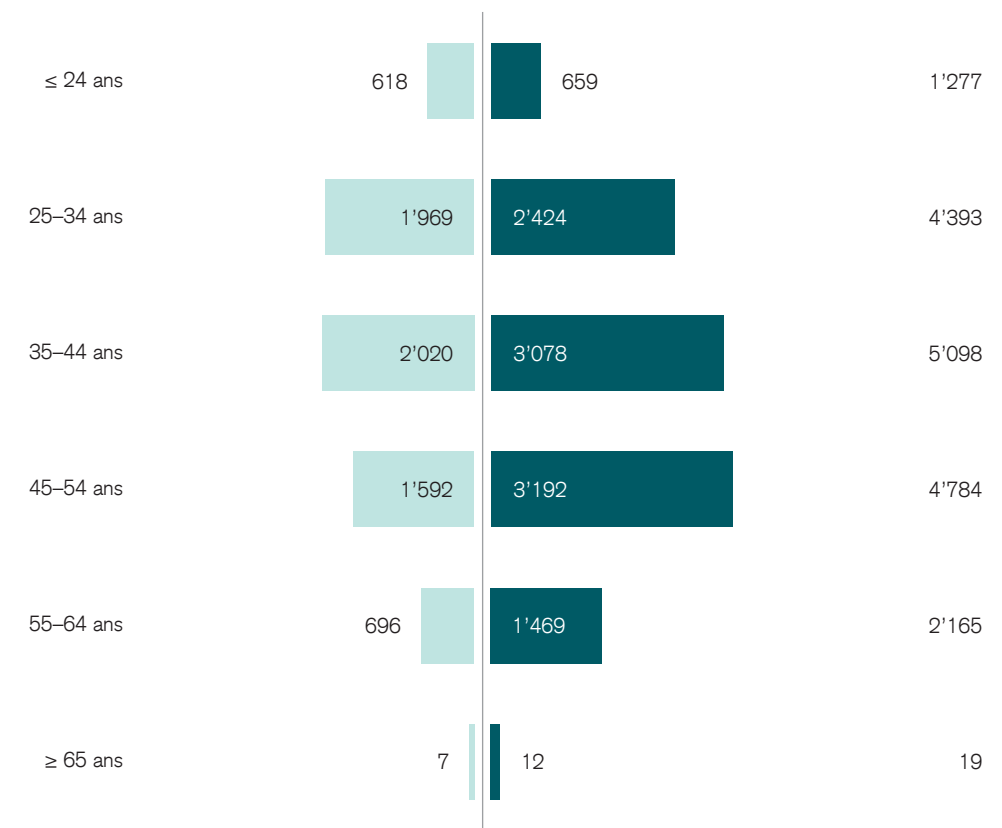
	2019	2018
Assurés actifs	17'736	17'623
Bénéficiaires de rente	11'227	11'313
<b>Effectif global des assurés</b>	<b>28'963</b>	<b>28'936</b>

L'effectif global a augmenté de 27 personnes au total et s'élève désormais à 28'963. À la fin 2019, la Caisse de pension comptait ainsi 17'736 assurés actifs et 11'227 bénéficiaires de rente. Alors que le nombre d'assurés a de nouveau quelque peu augmenté, l'effectif des bénéficiaires de rente a légèrement diminué pour la troisième fois consécutive. La part des assurés actifs s'élève à 61% de l'effectif global, celle des bénéficiaires de rente à 39%.

## Assurés actifs

L'effectif global des assurés actifs augmente légèrement, de 0,5%, passant de 17'623 à 17'736 personnes.

Classe d'âge au 31 décembre 2019



	2019	2018
Hommes	10'834	10'853
Femmes	6'902	6'770

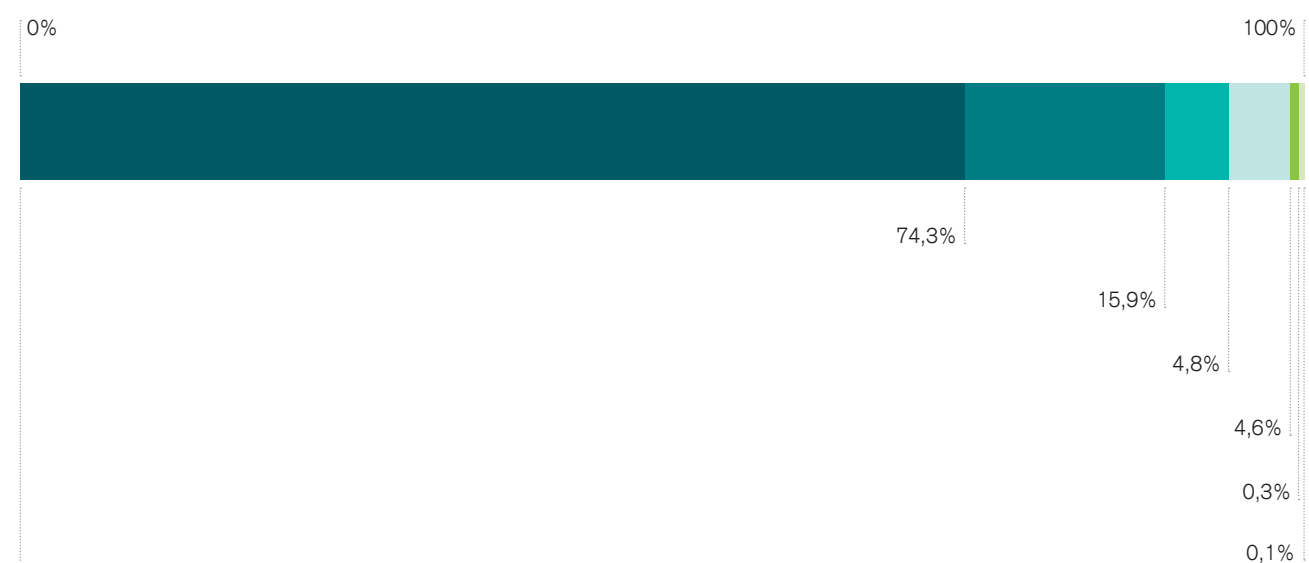
**Effectif global des assurés actifs**  
**17'736**    **17'623**

La tranche d'âge de 35 à 44 ans forme le plus grand groupe, avec 5'098 personnes. L'âge moyen des assurés actifs est de 43,6 ans chez les hommes et de 41,5 ans chez les femmes.

# Bénéficiaires de rente

À la fin de l'année, le nombre total des bénéficiaires de rente a légèrement baissé de 86 personnes pour s'élever à 11'227. Ce chiffre inclut tous les bénéficiaires d'une rente tels que les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ou d'invalidité et les personnes qui perçoivent une rente de conjoint, une rente pour enfant ou une rente d'assistance.

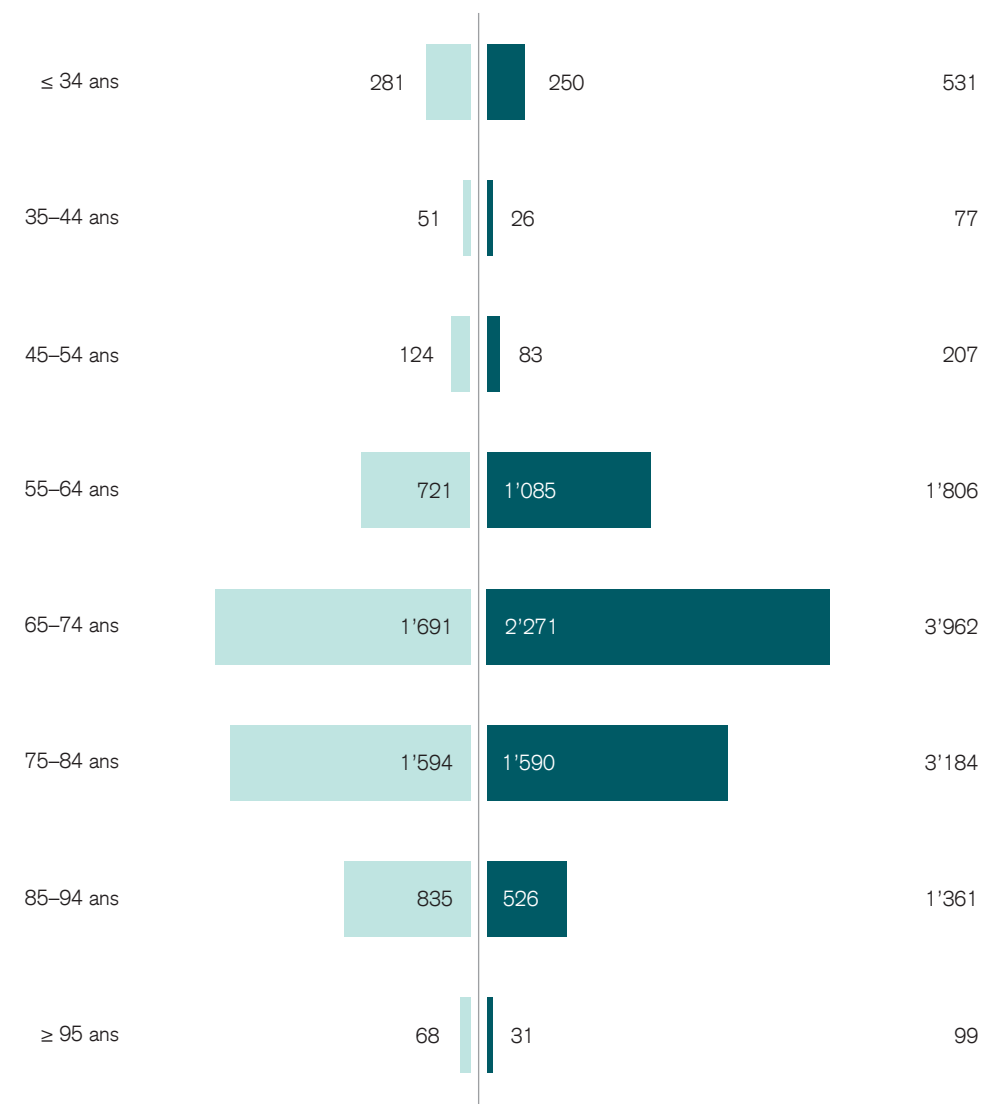
Rentes au 31 décembre 2019



	Hommes	Femmes	Total
Rentes de vieillesse	5'190	3'154	8'344
Rentes de conjoint	152	1'631	1'783
Rentes d'invalidité	257	279	536
Rentes pour enfant	244	275	519
Rentes d'assistance	19	12	31
Rentes de divorce	0	14	14
<b>Effectif au 31 décembre 2019</b>	<b>5'862</b>	<b>5'365</b>	<b>11'227</b>

La majorité des bénéficiaires de rente sont les 8'344 retraités, qui représentent 74% de l'effectif global. Outre les retraités, les bénéficiaires d'une rente de conjoint constituent le deuxième groupe, avec 1'783 personnes et 16% de l'effectif. De plus, la Caisse de pension a versé 14 rentes de divorce au cours de l'exercice 2019. En raison de la révision du droit du divorce, ces rentes n'existent que depuis 2017.

Effectif des bénéficiaires de rente selon l'âge au 31 décembre 2019



	2019	2018
Hommes	5'862	5'906
Femmes	5'365	5'407
<b>Effectif global des bénéficiaires de rente</b>	<b>11'227</b>	<b>11'313</b>

Le groupe principal des bénéficiaires de rente, comptant 3'962 personnes, est constitué par les personnes âgées de 65 à 74 ans. 99 assurés appartiennent au groupe d'âge de plus de 95 ans.

## Introduction du plan «1e»

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a introduit le plan «1e» en janvier 2020. Ce plan d'épargne offre aux assurés disposant d'un revenu AVS supérieur à CHF 127'980 la possibilité de prendre eux-mêmes certaines décisions concernant la stratégie de placement de leur fortune de prévoyance.

Après une première communication à tous les assurés début avril 2019, les détails relatifs à l'introduction du plan «1e» au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ont été publiés à la mi-août 2019: le nouveau plan «1e» est mis en œuvre dans une fondation séparée (Caisse de pension 2) et offre aux assurés dont le salaire annuel fixe soumis à l'AVS est supérieur à CHF 127'980 la possibilité de choisir l'une des six stratégies de placement pour leur fortune de prévoyance. Six compartiments de placement différents avec des quotes-parts d'actions allant de 0% à 75% sont proposés en fonction du profil de risque ou de la stratégie choisie. Les assurés auront ainsi la possibilité de placer les fonds de prévoyance correspondants en fonction de leur propre tolérance au risque et de leur propre capacité à assumer des risques. Ils auront donc davantage de responsabilités: en participant au succès de leurs placements, mais aussi en assumant le risque d'investissement.

Depuis la mi-août, il est possible de choisir l'une des différentes stratégies de placement. Le portail MyPension réservé aux assurés permet de déterminer le profil de risque et la stratégie de placement.

En 2019, les personnes assurées dans l'épargne constitutive de capital avaient une possibilité unique de transférer leur avoir de l'épargne constitutive de capital vers la nouvelle épargne constitutive de capital «1e» ou vers le compartiment «Épargne constitutive de rente» existant. Cette option devait être exercée avant la fin du mois de septembre.

Vous trouverez de plus amples informations sur le plan «1e» sur le site Internet de la Caisse de pension: [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension)

## Bon à savoir

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) offre à ses assurés un niveau élevé de prestations de prévoyance, que ce soit à la retraite, en cas d'invalidité ou de décès. Utilisez les possibilités d'optimisation de vos prestations.



### Évolution des situations de la vie

Analysez régulièrement votre situation de prévoyance. L'évolution des situations de la vie comme les adaptations salariales ou les divorces peuvent avoir une influence sur vos prestations de prévoyance.



### Prestations de prévoyance

Vous pouvez augmenter vos prestations de prévoyance à la retraite en adaptant la variante de vos contributions d'épargne ou en effectuant des rachats dans la Caisse de pension.



### Rachats à titre personnel

Le 1<sup>er</sup> décembre est le jour de référence pour les rachats à titre personnel, ainsi que pour le choix de la variante de contribution.



### Ordre des bénéficiaires

Au moyen de l'ordre des bénéficiaires, vous pouvez désigner de manière ciblée les membres survivants de votre famille qui sont bénéficiaires en cas de décès. Pour ce faire, veuillez nous faire parvenir l'ordre des bénéficiaires dûment rempli.



### Concubin

Vous pouvez désigner votre concubin comme bénéficiaire en cas de décès en remettant à la Caisse de pension les documents requis (contrat de concubinage et/ou ordre des bénéficiaires).



### Retrait anticipé pour la propriété du logement

Avec un retrait anticipé de la Caisse de pension, vous pouvez faire de vos projets de logement en propriété une réalité.

Informez-vous sur le site Internet de la Caisse de pension à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension) ou contactez les conseillers en prévoyance.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site Internet de la Caisse de pension.





# Conseil de fondation

## Représentants de l'employeur



**Philip Hess**

Président du  
Conseil de  
fondation



**Christian Stark**

Responsable  
Group Performance  
Analytics &  
Governance



**Christian G.  
Machate**

Global Head  
Compensation,  
Benefits,  
Payroll & IAM



**Thomas Gottstein**

Chief Executive  
Officer



**Michel Degen**

Responsable  
Credit Suisse Asset  
Management  
Switzerland & EMEA

## Représentants des employés



**Thomas  
Isenschmid**

Vice-président,  
représentant  
des employés  
de Suisse  
alémanique



**Daniel Ammon**

Représentant  
des employés  
de Suisse  
alémanique



**Daniel Egli**

Représentant  
des employés  
de Suisse  
alémanique



**Massimiliano  
Tagliabue**

Représentant  
des employés  
du Tessin



**Thomas Bärlocher**

Représentant  
des employés des  
sociétés affiliées  
du Credit Suisse

## Représentants des bénéficiaires de rente



**Markus A. Beeler**

Représentant  
de l'employeur



**Martin Klaus**

Représentant  
des employés

### Conseil de fondation: mandat de 2017 à 2020

Le Conseil de fondation constitue l'organe suprême de la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse). Il dirige et surveille les activités de la Caisse de pension. Le Conseil de fondation se compose paritairment de représentants des employés et de représentants de l'employeur. Ses douze membres sont nommés pour un mandat courant de 2017 à 2020. Il définit la stratégie globale de la Caisse de pension, supervise sa mise en œuvre complète et garantit le respect des engagements en matière de prestations versées.

# Direction

## Présidence de la direction



**Martin Wagner**

Gérant  
Caisse de pension  
du Credit Suisse Group (Suisse)

## Membres de la direction



**Guido Bächli**

Chief Investment  
Officer



**Matthias Hochrein**

Chief Operating  
Officer



**Roger Nigg**

Chief Pension  
Services



**Sebastian Krejci**

Chief Risk  
Officer

Le gérant et ses adjoints, à savoir le Chief Investment Officer, le Chief Operating Officer, le Chief Pension Services et le Chief Risk Officer forment la direction, qui est présidée par le gérant.

## Informations complémentaires sur l'exercice

Le rapport annuel complet contient des informations exhaustives sur l'exercice 2019, une répartition détaillée des comptes annuels ainsi que des explications complémentaires. Le rapport annuel 2019 est disponible sur le site Internet de la Caisse de pension à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).

## Questions et contact

Contactez les conseillers en prévoyance de la Caisse de pension pour toute question au sujet des prestations offertes par celle-ci. Vous trouverez leurs coordonnées à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).

Dans le cadre du présent rapport annuel, les termes de «Caisse de pension», «fondation», «institution de prévoyance» se réfèrent à la «Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse)», sauf si le contexte implique une interprétation différente. La version allemande du rapport annuel complet fait juridiquement foi. Les désignations de personnes sont valables aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Le terme de «conjoint» inclut les partenaires enregistrés conformément à la Loi sur le partenariat.



**CAISSE DE PENSION  
DU CREDIT SUISSE GROUP (SUISSE)**

JPKO 1

Case postale

8070 Zurich

[www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension)

